

TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT

1) Sur MaSanté

- Allez sur le site web www.masante.belgique.be.
- Cliquez sur "**Se connecter**" en haut à droite.
- Choisissez ensuite votre clé numérique pour vous identifier (lecteur de carte eID, itsme, connexion avec code de sécurité par e-mail/application mobile, ...).
- Pour un enfant mineur, sélectionnez son nom dans le menu déroulant "**Pour mon enfant**". Cliquez ensuite sur "**Confirmer le profil**".
- Après vous être connecté, cliquez sur "**COVID Safe Ticket/Certificat numérique européen COVID**" sur la page d'accueil.
- Cliquez ensuite sur "**Télécharger/imprimer votre certificat**".
- Dans un premier temps, vous verrez à l'écran "**Certificat pas encore disponible**".
- Pour pouvoir le consulter, re cliquez sur "**Demander un certificat**".

2) Via CovidSafe

- Téléchargez l'application CovidSafe sur l'App Store ou Google Play.
- Dans l'onglet "**Tests**", cliquez sur "**Recherche de nouveaux certificats**".
- Suivez les instructions de connexion de l'option sélectionnée.

TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT AVEC LE CODE CTPC

(CECI EST POSSIBLE UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES SANS NUMÉRO NATIONAL (VALIDE), AVEC UN NUMÉRO BIS OU TER ET CELLES AYANT UN NUMÉRO NATIONAL VALIDE MAIS QUI NE SONT PAS DOMICILIÉES EN BELGIQUE.)

1) Sur MaSanté

- Allez sur le site web www.masante.belgique.be.
- Cliquez sur "**Résultat d'un test et Certificat à partir d'un code CTPC**" en haut à gauche.
- Entrez 'le code CTPC' et entrez les 4 derniers chiffres de votre numéro de téléphone mobile.

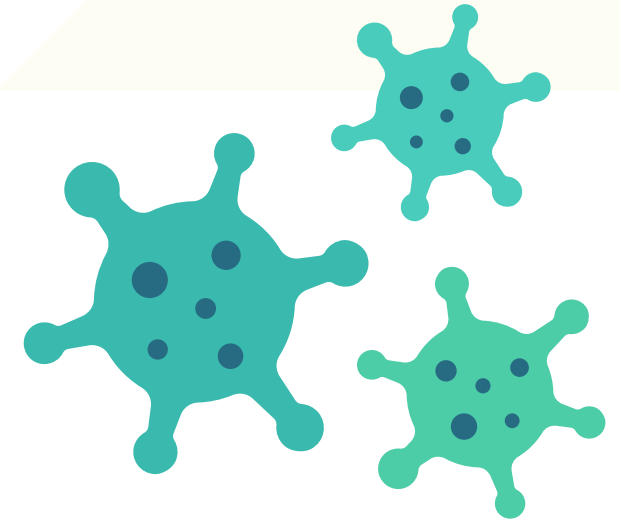
2) Via CovidSafe

- Téléchargez l'application CovidSafe sur l'App Store ou Google Play.
- Dans l'onglet "**Tests**", cliquez sur "**Recherche de nouveaux certificats**".
- Cliquez ensuite sur "**J'ai un code CTPC ou BE DCC**".
- Entrez '**le code CTPC**' et entrez les 4 derniers chiffres de votre numéro de téléphone mobile.

Tip: Vous devrez refaire toutes les étapes pour vérifier si un nouveau certificat est disponible.

UN TEST RAPIDE COVID-19 CHEZ VOTRE PHARMACIEN

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR !



UN PROBLÈME

APPELEZ LE HELPDESK
CERTIFICATS COVID
071/31.34.93 (WALLONIE)
02/214.19.19 (BRUXELLES)

QUI PEUT ÊTRE TESTÉ ?

1) Les personnes (> 6 ans) qui présentent des symptômes de la COVID-19 depuis max. 5 jours :

- Au moins un des symptômes principaux suivants, apparu soudainement, sans autre cause évidente : toux, essoufflement, douleur thoracique, perte soudaine de l'odorat ou du goût ;
- OU au moins 2* des symptômes suivants, sans autre cause évidente : fièvre, douleurs musculaires, fatigue, écoulement nasal, mal de gorge, mal de tête, perte d'appétit, diarrhée aqueuse**, confusion soudaine ou chute** ;
- OU une aggravation de symptômes respiratoires chroniques (BPCO, asthme, toux chronique,...) sans autre cause évidente.

* Chez les enfants, la fièvre seule, sans cause évidente, est suffisante. ** Plus fréquent chez les personnes âgées.

Si vous avez des symptômes pendant plus de 5 jours, consultez un médecin.

Si votre test de dépistage de la COVID-19 est négatif, mais que vous vous sentez quand-même malade, vous consultez un médecin !

Si vous êtes enceinte, si vous présentez un risque accru d'une forme grave de COVID-19 ou si vous avez des problèmes de santé, consultez un médecin, quel que soit le résultat du test.

2) Les personnes (> 6 ans) qui présentent des symptômes de la COVID-19 depuis max. 5 jours et qui ont reçu un code CTPC via l'outil d'auto-évaluation des autorités belges ou après un autotest positif.

3) Les voyageurs ou les personnes désirant participer à un évènement et qui ont besoin d'un Covid Safe Ticket/ Certificat Numérique Européen COVID.

- Vous devez vérifier vous-même les exigences relatives à votre destination de voyage ou à l'évènement auquel vous souhaitez participer avant de passer le test.
- Si vous avez besoin d'un test PCR, vous devez vous rendre dans un centre de test (ou chez un médecin).
- Veuillez noter que la durée de validité du test peut également varier en fonction de la destination.
- Vous trouverez les informations les plus récentes sur <https://diplomatie.belgium.be/>
- et sur <https://reopen.europa.eu/>.

4) Les personnes de retour de voyage qui, après avoir rempli le Passenger Locator Form (PLF) obligatoire, ont reçu un code CTPC parce qu'ils doivent se faire tester. Veuillez noter que selon le pays d'où vous revenez, un test PCR peut être exigé.

RÉSULTAT DU TEST

- Le code CTPC est le COVID-19 Test Prescription Code.
- Vous pouvez recevoir ce code après avoir rempli le PLF en revenant de voyage ou après avoir utilisé l'outil d'auto-évaluation/ après avoir utilisé l'outil d'un autotest positif.
- Si vous n'avez pas de code pour faire le test, vous en recevrez un code CTPC après avoir été testé par votre pharmacien. Ce code vous sera transmis par sms, sur le numéro de GSM que vous avez renseigné (s'il s'agit d'un numéro belge) et via mail (vérifiez bien dans vos SPAM aussi).
- Veuillez noter que vous ne recevrez que le code CTPC par e-mail et non votre certificat.
- Grâce à ce code CTPC, tout le monde peut accéder au résultat.
- Un certificat sera créé uniquement suite à un test négatif. Votre certificat sera disponible après maximum 4 heures.

RÉSULTAT POSITIF

- Vous serez dans ce cas contacté(e) par téléphone (ou SMS) dans le cadre du suivi des contacts.
- Placez-vous en isolement.
- Un test rapide positif ne donne jamais droit à un certificat de rétablissement.
- Voir également : <https://www.info-coronavirus.be/fr/> pour plus d'informations.

